

# Rapport d'étape sur l'accessibilité

Mai 2020 à mai 2021

Bureau des droits de la personne  
Human Rights Office



uOttawa

# Avant-propos

---

## L'Université d'Ottawa et l'accessibilité à l'ère de la COVID-19

Peu après la publication du Rapport d'étape sur l'accessibilité 2019-2020, l'Université d'Ottawa a dû se préparer à une année universitaire sous le signe de l'apprentissage, de l'enseignement et du travail à distance. Cette contrainte n'était pas sans soulever de multiples préoccupations pour la communauté universitaire, et tout particulièrement pour ses membres en situation de handicap. Or, la transition a aussi fait tomber de nombreux obstacles à l'accessibilité, créé des possibilités nouvelles et renforcé le sentiment d'appartenance au sein de notre communauté.

Devant le prolongement des mesures sanitaires liées à la pandémie, l'Université a dû déterminer qui, au sein de sa communauté, était en mesure d'apprendre, d'enseigner et de travailler à distance à long terme. Pour ce faire, il lui a fallu cerner les exigences essentielles propres à chaque cours, à chaque programme et à chaque poste sur le campus. Il était impératif de mettre en place des solutions à la fois souples, robustes, accessibles, bilingues et durables pour répondre aux besoins des personnes aux différentes réalités domestiques venues apprendre, enseigner et travailler en provenance de multiples fuseaux horaires. L'Université a dû mobiliser davantage de ressources, et la nécessité d'investir rapidement dans une infrastructure technologique durable et le soutien informatique s'est vite imposée en tant que priorité absolue. Des protocoles sanitaires flexibles et inclusifs pour la distanciation sociale à long terme ont été adoptés, et de vastes campagnes de communications accessibles et inclusives ont été mises en place pour tenir la communauté universitaire au fait de ces changements. Des sondages d'envergure ont été réalisés en ligne pour évaluer comment nos gens s'adaptaient au nouvel environnement, ainsi que pour prendre le pouls de leur santé mentale. Au-delà des nouvelles modalités d'apprentissage, d'enseignement et de travail à distance, des outils de socialisation en ligne ont été mis au point pour cultiver le sentiment d'appartenance à l'Université. Ces démarches innovantes et sans précédent ne sont que quelques exemples des mesures entreprises pour aider les membres de notre communauté à rester en sécurité et à garder le contact dans leurs activités quotidiennes.

Au cours de la dernière année, de nombreux membres de notre communauté universitaire ont eu besoin d'une mesure d'adaptation pour la toute première fois; aujourd'hui, ces personnes comprennent mieux l'importance de pouvoir compter sur des mesures adéquates et en temps utile pour les aider à participer pleinement et à réaliser leur potentiel. Par ailleurs, l'Université a aussi démontré sa capacité à mettre au point des méthodes inclusives, originales et efficaces pour répondre rapidement aux besoins en matière d'adaptation.

Ensemble, tâchons de cimenter ces apprentissages et de faire en sorte que les avancées réalisées pendant la pandémie nous aident à bâtir un campus plus inclusif.

*L'équipe du Bureau des droits de la personne*

# Table des matières

Avant-propos .....	ii
L'Université d'Ottawa et l'accessibilité à l'ère de la COVID-19 .....	ii
Table des matières .....	iii
Contexte .....	1
Législation.....	1
À propos .....	1
Objectifs.....	1
Portée .....	1
Rôles et responsabilités .....	2
Méthodologie .....	2
Compte rendu des engagements pour l'année 2020-2021 .....	3
Bureau des droits de la personne.....	3
Processus de rétroaction sur l'accessibilité .....	3
Services-conseils .....	4
Service à la clientèle .....	6
Exigences générales.....	7
Service des approvisionnements.....	8
Communications .....	10
Ressources humaines.....	11
Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage .....	15
Service de la protection.....	17
Immeubles .....	20
Bibliothèque .....	22
Partenaires .....	23
Annexe 1 Commentaires des membres du Comité consultatif uOaccessible à propos du rapport .....	24
Rapport d'étape sur l'accessibilité, Bureau des droits de la personne (mai 2020 à mai 2021).....	24
Rapport 2020–2021 du Bureau des droits de la personne.....	24

# Contexte

---

## Législation

La [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) (LAPHO) prévoit un processus pour aider les organismes du secteur public, comme l'Université d'Ottawa, à devenir pleinement accessibles d'ici 2025. Selon les normes décrites dans le [Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées](#) (RNAI) qui est entré en vigueur en 2011, l'Université doit prendre des mesures pour devenir accessible dans cinq domaines : les services à la clientèle, l'information et les communications, le transport, l'emploi et la conception des espaces publics. Ces domaines sont visés par des dispositions générales ayant trait à l'établissement de politiques en matière d'accessibilité, aux plans d'accessibilité, à l'obtention ou à l'acquisition de biens, de services ou d'installations, à la formation et au dépôt de rapports sur l'accessibilité.

## Rapports d'étape

Selon le paragraphe 4 (1) du [Règlement de l'Ontario 191/11 : Normes d'accessibilité intégrées](#) mis en place en application de la LAPHO, l'Université d'Ottawa doit publier des rapports sur l'état d'avancement des mesures prises pour mettre en œuvre la stratégie décrite dans son plan d'accessibilité pluriannuel.

## À propos

---

### Objectifs

Ce document rend compte des mesures que les services se sont engagés à prendre au cours de la dernière année dans le cadre du [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#).

Les objectifs de cette activité exigée par la Loi sont les suivants :

- ✓ Faire le suivi des progrès accomplis par l'Université d'Ottawa;
- ✓ Relever les obstacles à éliminer pour remplir les engagements pris dans le rapport;
- ✓ Réviser au besoin les stratégies du Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024.

### Portée

Ce rapport s'en tient aux engagements continus définis pour l'année 2020-2021 dans le [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#). On y traite également des engagements de 2019-2020 qui, comme le précise le Rapport d'étape sur l'accessibilité de 2019-2020, avaient été reportés en raison de la pandémie. Pour en

savoir plus sur les engagements du Bureau des droits de la personne (BDP) aux termes d'autres textes de loi, veuillez consulter les [plans et rapports du BDP](#).

## Rôles et responsabilités

Le Bureau des droits de la personne, en collaboration avec les facultés et les services, doit compiler et évaluer les rapports d'étape remis par les différentes unités en vertu du [Règlement 119 – Accessibilité](#) en vue d'élaborer, de rédiger et de publier des rapports à l'échelle de l'Université.

Pour se conformer à la [législation ontarienne sur l'accessibilité pour les universités publiques](#), les services visés par le règlement 119 doivent remettre des rapports de conformité annuels au Bureau des droits de la personne selon les modalités et les échéanciers établis par ce dernier.

### Services visés

- ✓ Service des approvisionnements
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Communications
- ✓ Immeubles
- ✓ Service de la protection
- ✓ Bibliothèque

## Méthodologie

En juin 2021, le Bureau des droits de la personne a reçu les rapports d'étape des services visés par le [Règlement 119 – Accessibilité](#). Ces plans devaient notamment inclure un compte rendu des engagements pris en vertu du [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#). Le BDP s'est basé sur ces renseignements pour rédiger le présent rapport, soumis au Comité d'administration à titre informatif avant sa publication.

### Autres services consultés

Le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) a également fourni des renseignements sur les engagements pris par le Service d'appui au succès scolaire (SASS) dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024.

## Consultation des membres de la communauté universitaire en situation de handicap

Le Rapport d'étape pour l'année 2020-2021 a été présenté au [Comité consultatif uOaccessible](#) et au Conseil d'administration. Voir [l'Annexe 1 : Commentaires des membres du Conseil consultatif uOaccessible](#) à propos du rapport pour plus d'informations.

Le Comité consultatif uOaccessible se compose de deux membres du personnel en situation de handicap, de deux membres de la population étudiante en situation de handicap (un au premier cycle, l'autre aux cycles supérieurs) et d'une personne représentant le Centre pour les étudiant·e·s ayant une incapacité.

# Compte rendu des engagements pour l'année 2020-2021

---

## Bureau des droits de la personne

### Plans et rapports en matière d'accessibilité

Le présent rapport d'étape décrit les progrès accomplis en 2020-2021 quant aux stratégies définies dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024. Pour le préparer, le BDP a recueilli et analysé les comptes rendus fournis par les services visés à l'égard de leurs [engagements pluriannuels](#). Un rapport préliminaire sur la situation d'ensemble a été présenté à titre informatif au Comité d'administration et au Comité consultatif uOaccessible.

## Processus de rétroaction sur l'accessibilité

### Comité consultatif uOaccessible

Le [Comité consultatif uOaccessible](#), dont les membres se réunissent virtuellement toutes les deux semaines, a tenu sa toute première réunion au début de l'année universitaire 2020-2021. Cette année, outre l'élaboration de son [cadre de travail](#), le Comité s'est avant tout penché sur les besoins des membres de la communauté universitaire en situation de handicap devant s'acclimater au télétravail et à l'apprentissage en ligne. Ses membres ont très rapidement pu formuler d'excellents conseils, malgré le peu de temps à leur disposition et les circonstances difficiles dans lesquels ils devaient travailler. Ils ont en outre rencontré Noël Badiou, directeur du BDP, afin de discuter du cadre du Comité consultatif uOaccessible, ainsi qu'Alain Erdmer, directeur général du Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage, pour parler de l'apprentissage à distance inclusif pour les personnes en situation de handicap, une préoccupation nouvelle découlant de la pandémie de COVID-19.

### Mise en ligne d'un formulaire de rétroaction

La page [Rétroaction, commentaires et suggestions](#) fait désormais une meilleure distinction entre les commentaires ou suggestions et les plaintes. On peut accéder à cette page à partir du Carrefour de l'accessibilité et du site du Bureau des droits de la personne. La création d'un formulaire en ligne a été reportée jusqu'à la migration du site Web vers Drupal 8 ou 9. Une fois la migration terminée, il faudra analyser attentivement les différentes mesures de sécurité à la disposition du BDP avant de mettre le formulaire en ligne.

## Faire connaître le service de consultation en ligne du BDP aux services veillant à l'application de la LAPHO

- ✓ Le nouveau Comité consultatif uOaccessible a été présenté dans les communications numériques internes et externes de l'Université le 3 décembre 2020, Journée internationale des personnes handicapées.
- ✓ Le BDP fait équipe avec les Technologies de l'information (TI) pour intégrer les consultations au nouveau cadre de gestion du rendement des projets et assurer la participation de la population étudiante en situation de handicap à l'exercice de rétroaction du SAEA en matière d'éducation inclusive.
- ✓ Le BDP travaille aussi de concert avec les Immeubles pour que les étudiantes et étudiants en situation de handicap aient leur mot à dire dans la conception et la réfection des espaces publics sur le campus.

## Services-conseils

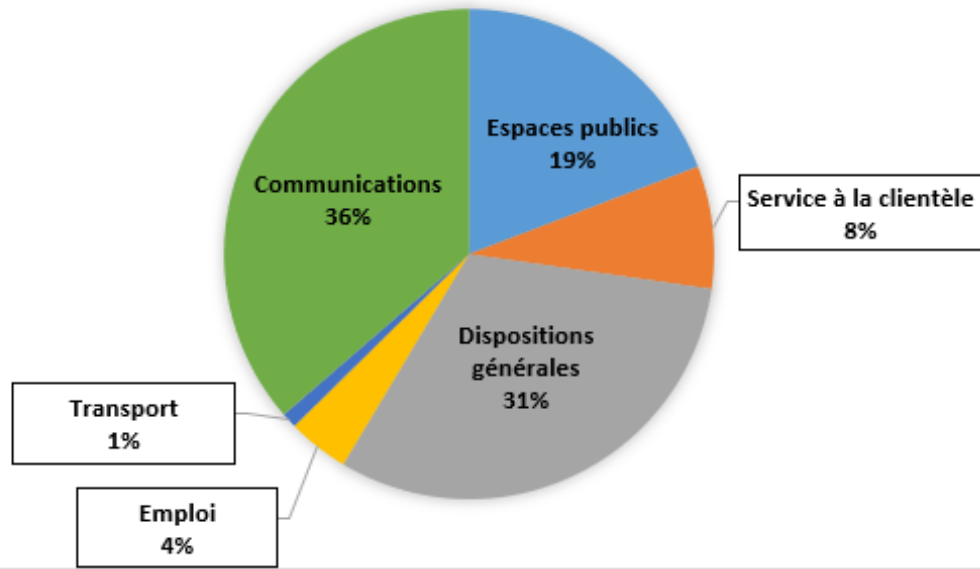
### Demandes faites par les services et les facultés

De mai 2020 à avril 2021, le BDP a traité 154 demandes de services-conseils issues des services et facultés concernant les normes d'accessibilité :

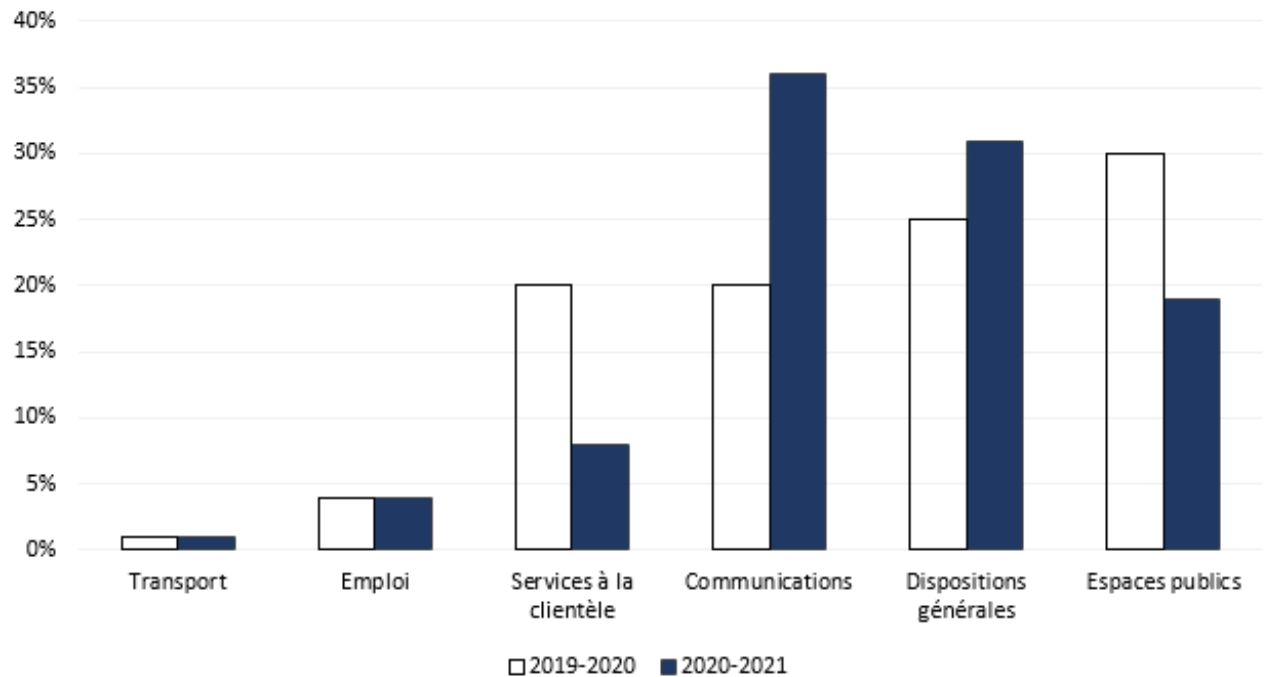
- ✓ Normes pour la conception des espaces publics – 30 demandes (19 %)
- ✓ Dispositions générales en matière d'accessibilité (obtention ou acquisition de biens, de services ou d'installations) – 48 demandes (31 %)
- ✓ Normes pour l'information et les communications – 56 demandes (36 %)
- ✓ Normes pour les services à la clientèle – 13 demandes (8 %)
- ✓ Normes pour l'emploi – 6 demandes (4 %)
- ✓ Normes pour les transports – 1 demande (1 %)

# CONSULTATIONS

mai 2020 à avril 2021



## Données comparatives





## Comités internes

Le BDP siège aux comités internes ci-dessous :

- ✓ Groupe-conseil – communauté Web
- ✓ Programme de modernisation des services administratifs
- ✓ Comité consultatif sur la conception des espaces publics
- ✓ Comité sur les formations obligatoires

## Comités externes

Le BDP siège aux comités externes ci-dessous :

- ✓ Projet de révision des Normes de qualité pour l'entretien hivernal de la Ville d'Ottawa
- ✓ Projet de formation sur la conception universelle de l'apprentissage
- ✓ Comité consultatif sur l'accessibilité de D2L
- ✓ Stratégie d'apprentissage virtuel d'eCampusOntario
- ✓ Réseau canadien pour l'accessibilité
- ✓ Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire

Le BDP guide de ses conseils les comités ci-dessous :

- ✓ Comité d'examen de l'architecture
- ✓ Comité sur les exigences essentielles des programmes

## Règlement sur l'accessibilité

Le BDP travaille à long terme avec les services (visés ou autres) qui se sont engagés à faire évoluer leurs règlements administratifs, leurs lignes directrices et leurs pratiques dans le [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#). Les détails des progrès accomplis par chacun d'eux se trouvent dans les sections ci-dessous.

## Service à la clientèle

### Engagement pour l'année 2020-2021 reporté à 2021-2022

L'engagement ci-dessous a été reporté :

- ✓ Publier une procédure et des lignes directrices sur les animaux de service sur le campus.

### Renseignements additionnels

Cet engagement a été reporté pour donner aux parties prenantes plus de temps et de latitude pour s'attaquer aux besoins prioritaires liés à la COVID-19.

# Exigences générales

## Nouvel engagement en matière de formation pour l'année 2021-2022

Offrir une nouvelle formation obligatoire provisoire sur le service à la clientèle, les exigences du règlement ontarien sur les Normes d'accessibilité intégrées et la façon dont celles-ci s'intègrent aux fonctions du personnel; tenir un registre des dates auxquelles la formation a été offerte et du nombre de personnes qui y ont participé.

### Motif

Adobe a cessé de mettre à jour son plugiciel Flash Player le 1er janvier dernier. Par conséquent, les vidéos de la formation obligatoire sur les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle sont devenues inutilisables. Pour l'instant, la formation n'est disponible qu'en version textuelle.

Comme l'Université et les autorités publiques ne disposent que de ressources limitées pour créer les multiples formations obligatoires aux termes de la LAPHO, du règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées et du règlement sur le bilinguisme, nous nous tournerons vers la formation gratuite mise sur pied par le gouvernement de l'Ontario. Or, avant de la rendre obligatoire, l'Université travaille en collaboration avec le provincial pour s'assurer que la version française de la formation, intitulée « Vers l'accessibilité », est de qualité équivalente à la version anglaise. La compatibilité entre la formation du gouvernement et les systèmes de l'Université (SCORM) pose également problème.

Par ailleurs, le BDP se penche aussi sur des solutions temporaires afin de regrouper sa formation désuète sur le service à la clientèle et les nouvelles exigences de formation au titre des Normes d'accessibilité pour l'éducation postsecondaire, de la Norme d'accessibilité de l'information et des communications et de la norme d'accessibilité pour les soins de santé.

# Service des approvisionnements

## Achat de biens et de services accessibles

### En continu

De mai 2020 à mai 2021, le Service des approvisionnements a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Promouvoir la politique d'approvisionnement ainsi que les méthodes, procédures et pratiques connexes à mesure qu'elles sont modifiées.
- ✓ Intégrer des éléments d'accessibilité lors de la mise à jour des pratiques d'approvisionnement.

### Engagements pour l'année 2020-2021

De mai 2020 à mai 2021, le Service des approvisionnements a concrétisé les engagements suivants :

- ✓ Site Web : Tous les nouveaux documents versés sur le site Web du Service sont désormais accessibles (p. ex., règlements, méthodes, registres des formations). Tout document qui ne l'est pas s'accompagne d'une version accessible.
- ✓ Communications : Toutes les communications du Service destinées à l'ensemble de la communauté universitaire (nouvelles concernant des projets spéciaux, par exemple) sont désormais accessibles.
- ✓ Règlement sur l'approvisionnement : La nouvelle version du règlement sur l'approvisionnement fournit plus de détails sur les obligations en matière d'accessibilité. Sa version précédente faisait mention de l'engagement du Service à l'égard des lois sur l'accessibilité, sans toutefois établir de directives à l'intention du personnel.  
La nouvelle version fait référence à la législation et recommande de prévoir des critères et des caractéristiques d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement.
- ✓ Méthode d'approvisionnement : La nouvelle version établit des directives plus claires sur les normes d'accessibilité en matière d'approvisionnement; la dernière version n'en faisait aucunement mention. Le document propose désormais des liens vers les règles ontariennes d'accessibilité en matière d'approvisionnement et vers le Bureau des droits de la personne de l'Université (pour demander des services-conseils sur les critères et caractéristiques d'accessibilité à intégrer aux processus d'approvisionnement).

### Engagements pour l'année 2019-2020 préalablement reportés

De mai 2020 à mai 2021, le Service des approvisionnements s'est acquitté des engagements suivants reportés l'année précédente :

- ✓ Faciliter l'intégration de normes d'accessibilité aux cadres de référence des nouveaux projets informatiques et de construction.

- ✓ Faire en sorte que les nouveaux documents versés sur le site Web du Service des approvisionnements soient conformes aux normes d'accessibilité.

### **Renseignements additionnels**

Technologies numériques : Comme l'apprentissage et le travail à distance en dépendaient, les achats liés aux technologies numériques se sont intensifiés pendant la pandémie, et ce, au moment même où les nouvelles exigences en matière d'accessibilité du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité entraient en vigueur. Le BDP et l'équipe des communications ont épaulé le Service des approvisionnements pour s'assurer que tous les processus respectaient les dispositions de la LAPHO. Le BDP, les TI et le Service des approvisionnements travaillent de concert à renforcer les capacités pour bien répondre aux exigences d'accessibilité en matière d'approvisionnement.

# Communications

## Accessibilité des sites Web

### En continu

De mai 2020 à mai 2021, l'équipe des communications a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

#### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- ✓ Créer une communauté interne d'expertes et d'experts de l'accessibilité Web et fournir des services-conseils pour les projets d'envergure à l'Université.
- ✓ Renouveler la formation du personnel sur l'accessibilité des sites Web et du contenu Web; sensibiliser et former les acteurs sur le campus au sujet de l'accessibilité du Web.
- ✓ Assurer l'accès à des outils de référence et de travail en ligne à jour.
- ✓ Étendre les engagements énoncés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel aux mesures des autres instances sur le campus (p. ex., Comité d'examen d'architecture, Comité de l'information et des communications, Service des approvisionnements, Bureau des droits de la personne, Ressources humaines, Services linguistiques et Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage).

#### SURVEILLANCE

- ✓ Veiller à l'accessibilité des sites Web reconnus, officiels et sous le contrôle de l'Université à l'aide d'une solution automatisée de vérification, de notification et de suivi.
- ✓ Vérifier l'accessibilité des sites Web et les efforts de conformité des facultés et des services de façon régulière.
- ✓ Mener un examen de l'accessibilité des sites Web de l'Université, et apporter des améliorations.
- ✓ Produire régulièrement des rapports sur l'accessibilité du Web et des avis de non-conformité à l'intention de la communauté universitaire.
- ✓ Dresser un portrait de l'accessibilité Web à l'Université d'Ottawa.
- ✓ Travailler en collaboration avec les responsables des sites Web non conformes pour les aider à répondre aux exigences des WCAG 2.0.

### Engagements pour l'année 2020-2021

De mai 2020 à mai 2021, l'équipe des communications a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Formation : établir des lignes directrices sur les obligations légales et la création de contenu accessible pour les médias sociaux, les applications Web et mobiles, les productions vidéo et la création de documents PDF et de formulaires en ligne accessibles.

- ✓ Recenser et regrouper les outils, les ressources en ligne, les pratiques exemplaires, les sites de référence et l'expertise sur le campus au chapitre de l'accessibilité.

## **Engagement pour l'année 2020-2021 reporté à 2021-2022**

L'engagement ci-dessous a été reporté :

- ✓ Créer et mettre en œuvre le plan opérationnel sur l'accessibilité Web (POAW) 2020-2024 en collaboration avec les autres acteurs de l'Université.

## **Renseignements additionnels**

Compte tenu des ressources limitées à la disposition de l'Université et des autorités publiques, l'équipe des communications n'a pu obtenir l'aide de ressources humaines supplémentaires pour mettre en œuvre le plan opérationnel. Notons qu'il faudra revoir la structure de gouvernance pour la plateforme et l'infrastructure Web, qui sont actuellement mises à niveau; les rôles et responsabilités connexes devront être mis à jour. Les lignes directrices sur la gouvernance Web seront intégrées au guide du Web préparé dans le cadre du Projet Perspective Web.

L'équipe des communications a puisé dans les fonds du Projet Perspective Web pour préparer une formation en cinq volets sur l'accessibilité Web. Ces ateliers ont été répartis sur cinq semaines consécutives à compter du jeudi 20 mai, Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité.

1. Aperçu de l'accessibilité du Web (20 mai)
2. SiteImprove comme outil de surveillance de l'accessibilité du Web (27 mai)
3. L'accessibilité du Web pour les créateurs de contenu (3 juin)
4. PDF accessibles : considérations et implications (10 juin)
5. Créer des vidéos accessibles que tout le monde pourra apprécier (17 juin)

Ces ateliers bilingues ont été enregistrés et sont désormais disponibles, tout comme diverses ressources et observations, sur les pages de formation sur l'accessibilité Web (Sway). L'équipe des communications les passera en revue à la fin du projet et tâchera de les rendre obligatoires.

# **Ressources humaines**

## **Ateliers sur l'accessibilité**

### **En continu**

De mai 2020 à mai 2021, les Ressources humaines ont accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Inclure le nombre de personnes qui ont suivi les formations obligatoires sur l'accessibilité dans les rapports d'étape annuels sur le Plan d'accessibilité pluriannuel.
- ✓ Veiller à ce qu'un membre du Bureau des droits de la personne siège au Comité des formations

obligatoires. Ce comité a pour mandat, entre autres, d'assurer la conformité de l'Université aux exigences gouvernementales quant aux formations obligatoires, d'encadrer les autres types de formation obligatoire, et de mettre en place des mesures pour garantir la qualité des formations.

- ✓ Inclure dans les rapports d'étape annuels sur le Plan d'accessibilité pluriannuel les initiatives menées par les Ressources humaines pour promouvoir les formations obligatoires auprès du personnel de l'Université.

### Engagements s'échelonnant de 2020 à 2024

De mai 2020 à mai 2021, les Ressources humaines ont concrétisé les engagements suivants :

- ✓ Travailler en collaboration avec le Bureau des droits de la personne pour former les éducatrices et éducateurs de l'Université à la conception pédagogique universelle (pour plus d'information, voir la section [Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage](#)).

### Engagement pour l'année 2020-2021 reporté à 2021-2022

L'engagement ci-dessous a été reporté :

- ✓ Clarifier l'information concernant les publics cibles des formations obligatoires.

### Renseignements additionnels

Le tableau ci-dessous illustre le nombre d'employées et d'employés qui ont suivi les formations exigées par la LAPHO.

	<i>Formation Total</i>	<i>Personnel enseignant</i>	<i>Personnel non enseignant</i>
<i>Travaillons ensemble : Le Code des droits de la personne de l'Ontario et la LAPHO</i>	3 548	773	2 775
<i>Working Together: The Code and the AODA</i>	10 337	1 751	8 586
<i>Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle</i>	5 390	807	4 583
<i>Accessibility Standards for Customer Service</i>	15 475	2 155	13 320

# Adaptation du milieu de travail pour les employées et employés en situation de handicap

## Engagements s'échelonnant de 2020 à 2024

De mai 2020 à mai 2021, les Ressources humaines ont accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Fournir de l'information aux gestionnaires sur les mesures d'adaptation lors de la formation « Premiers soins en santé mentale » et de l'atelier du programme de leadership et de gestion qui porte sur ce sujet.

## Engagement pour l'année 2019-2020 reporté à 2021-2022

L'engagement ci-dessous a de nouveau été reporté :

- ✓ Inclure des conseils et des pratiques exemplaires sur la réintégration dans le guide sur les congés d'invalidité destiné aux gestionnaires (créé en 2018).

## Engagement pour l'année 2020-2021 reporté à 2021-2022

L'engagement ci-dessous a été reporté :

- ✓ Finaliser le projet d'accueil et d'intégration, pour lequel les renseignements sur l'accessibilité seront détaillés davantage.
- ✓ Inclure dans les rapports d'étape annuels sur le Plan d'accessibilité pluriannuel le nombre de gestionnaires qui ont bénéficié de services-conseils, de soutien et de formations offerts par les Ressources humaines relativement à l'adaptation du milieu de travail pour les employées et employés en situation de handicap.

## Renseignements additionnels

Le BDP, les Ressources humaines, le Service de la protection et le Bureau de la gestion du risque ont fait équipe pour s'assurer que les mesures sanitaires mises en place sur le campus pendant la pandémie tiennent compte des besoins du personnel en situation de handicap. Ils ont par exemple veillé à s'approvisionner en masques transparents, offert des mesures d'adaptation pour le télétravail et mené des sondages sur la santé mentale du personnel.

Le 9 septembre 2020, le BDP a lancé sa campagne numérique Soyez uOaccessibles!; il a aussi sensibilisé les ambassadeurs et ambassadrices de la santé communautaire, nouvellement chargés de faire respecter les mesures sanitaires sur le campus, à l'importance de se montrer à l'écoute des besoins des membres de la communauté en situation de handicap.



Not Everyone Can Keep Their Distance



Pas tout le monde peut garder ses distances



Not Everyone Can Wear a Mask



Pas tout le monde peut porter un masque



Not Everyone Can Understand with a Mask



Pas tout le monde peut comprendre avec un masque



# Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage

## Formation aux éducatrices et éducateurs

### En continu

De mai 2020 à mai 2021, le SAEA a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Travailler en collaboration avec le Bureau des droits de la personne pour ajouter aux prochains rapports d'étape annuels le nombre de professeures et professeurs qui ont suivi les formations du SAEA sur l'accessibilité de l'apprentissage.
- ✓ Inclure dans les rapports d'étape annuels sur le plan d'accessibilité pluriannuel les initiatives menées par le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) pour promouvoir les formations sur les enjeux de l'accessibilité auprès des membres de l'APUO et de l'APTPUO.

### Renseignements additionnels

Le BDP a aussi fait équipe avec le SAEA pour conseiller et outiller les facultés et le corps professoral de façon à ce que l'enseignement à distance respecte les dispositions de la LAPHO.

Des conseils ont par exemple été publiés dans l'article « [L'accessibilité pendant la pandémie de COVID-19](#) » de la *Gazette* du 3 juin 2020. La référence *Cinq étapes vers l'accessibilité* pour le corps professoral et une liste pesant le pour et le contre des différentes plateformes de diffusion ont aussi été placées dans la section Enseigner à distance du site Web du SAEA.

Le BDP et le SAEA ont travaillé avec neuf autres établissements universitaires pour réussir à obtenir une subvention gouvernementale visant à produire des microformations accessibles, bilingues et sur mesure débouchant sur des attestations en matière de conception universelle et d'apprentissage intersectionnel.

Le SAEA continue d'intégrer différentes facettes de l'accessibilité à l'ensemble de ses ateliers pour mieux faire connaître cette question primordiale et les obligations des facultés à cet égard. Il travaille aussi à la refonte de sa page Web sur l'éducation inclusive pour y inclure l'ensemble des éléments abordés dans le présent rapport. La nouvelle page devrait être mise en ligne à l'automne.

## Série de webinaires sur la conception des cours\*

Cette série explorait la transition à l'apprentissage à distance et le b.a.-ba de la conception des cours (y compris l'importance des différents styles d'apprentissage et de la pédagogie inclusive).

Série 1 (avril 2020)	Membres de l'APUO		Membre de l'APTPUO	
	Webinaire en français	Webinaire en anglais	Webinaire en français	Webinaire en anglais
Étape 1 – Préparation	42	29	39	75
Étape 2 – Communications	45	31	35	83
Étape 3 – Contenu	31	26	34	70
<b>Total : 540 personnes participantes</b>	<b>118</b>	<b>86</b>	<b>108</b>	<b>228</b>

\*Le tableau reflète le nombre de personnes ayant participé à au moins deux webinaires de cette série.

Série 2 (mai 2020)	Membres de l'APUO		Membre de l'APTPUO	
	Webinaire en français	Webinaire en anglais	Webinaire en français	Webinaire en anglais
Étape 1 – Préparation	73	103	64	61
Étape 2 – Communications	62	91	58	55
Étape 3 – Contenu	41	59	49	48
<b>Total : 764 personnes participantes</b>	<b>176</b>	<b>253</b>	<b>171</b>	<b>164</b>

\*Le tableau reflète le nombre de personnes ayant participé à au moins deux webinaires de cette série.

## Formation des assistantes et assistants d'enseignement (AE)

Le SAEA propose aussi régulièrement de la formation aux AE sur les divers styles d'apprentissage (inclusion pédagogique). La formation a été proposée en janvier 2021 sous forme de webinaire.

*Accessibilité et diversité des façons d'apprendre : rôles et stratégies de l'AE*

*Accessibility and Diversity for Learning: Roles and Strategies for TAs*

*9 personnes participantes*

23 personnes participantes

# Service de la protection

## Renseignements sur les mesures et plans d'urgence ou sur la sécurité publique

### En continu

De mai 2020 à mai 2021, le Service de la protection a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Mettre à jour le site Web [Êtes-vous prêts?](#), qui explique notamment aux membres de la communauté universitaire en situation de handicap comment faire une demande de plan d'urgence personnalisé.

### Engagement pour l'année 2020-2021 reporté à 2021-2022

Les engagements ci-dessous ont été reportés :

- ✓ Inclure des éléments d'accessibilité dans les exercices d'urgence sur le campus pour bien préparer les membres du Service de la protection et faire en sorte que la communauté universitaire en situation de handicap soit informée.
- ✓ Tenir des rencontres annuelles avec l'agente principale des politiques d'accessibilité du Bureau des droits de la personne de l'Université pour veiller à ce que les programmes et les formations sur la préparation aux situations d'urgence contiennent le nécessaire pour bien répondre aux besoins des membres de la communauté universitaire en situation de handicap.

### Renseignements additionnels

Comme le télétravail était obligatoire pendant la pandémie, aucun exercice d'urgence n'a eu lieu cette année (exception faite des exercices d'incendie prescrits dans les quelques résidences habitées).

De multiples dispositions ont été prises pour s'assurer que les mesures sanitaires sur le campus n'étaient pas mises en place au détriment des personnes en situation de handicap qui devaient s'y rendre. Des masques transparents étaient par exemple disponibles sur demande, et l'accès aux laboratoires informatiques était assuré en déverrouillant au besoin les immeubles adjacents munis de rampes d'accès.

## Entretien des éléments accessibles

### En continu

De mai 2020 à mai 2021, le Service de la protection a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Durant les patrouilles, veiller à ce que les entrées des bâtiments et les issues de secours soient accessibles, sûres et dégagées.
- ✓ Travailler en collaboration avec le Service des immeubles lorsque des problèmes liés aux éléments accessibles dans les espaces publics (ex. : ascenseurs, état de la route et des trottoirs, déneigement) sont signalés.

## Places de stationnement accessibles

### BUREAU DU STATIONNEMENT ET DU TRANSPORT DURABLE

#### En continu

De mai 2020 à mai 2021, le Service de la protection a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Fournir, au besoin et quand matériellement possible, des places de stationnement accessibles au-delà du ratio minimal.
- ✓ Réduire le plus possible l'incidence des projets de rénovation ou de construction sur les places de stationnement accessibles.

Pour plus d'initiatives connexes, voir la section [Immeubles](#) du présent document.

### Engagements pour l'année 2020-2021

De mai 2020 à mai 2021, le Service de la protection a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Définir clairement les rôles et responsabilités concernant la gestion des coupons de taxi fournis par le SASS – Accommodements scolaires.

### Renseignements additionnels

Cet engagement a été reporté afin de donner aux parties prenantes plus de temps et de latitude pour s'attaquer aux besoins prioritaires liés à la COVID-19.

Le BDP et le Service de la protection ont veillé ensemble à ce que des places de stationnement accessibles demeurent à la disposition des personnes en situation de handicap devant se trouver sur le campus en dépit du décret de rester à domicile.

Le BDP a aussi été consulté pour l'acquisition d'un nouveau service de navette accessible et pour la formation que devront suivre les personnes chargées de l'opérer.

En règle générale, l'équipement et les conteneurs des chantiers de construction ne sont pas installés dans les espaces de stationnement accessibles.

Un plan préliminaire a été arrêté pour limiter l'accumulation de matériel et l'impact des chantiers sur ces espaces de stationnement. Ce plan est le fruit d'un effort concerté entre la personne responsable du projet et le Service de la protection.

# Immeubles

## Espaces extérieurs, places de stationnement et aires d'attente et de service

### En continu

De mai 2020 à mai 2021, les Immeubles ont accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Veiller à la tenue à jour d'une carte interactive et accessible du campus, une fois celle-ci créée.
- ✓ Consulter des membres de la communauté universitaire en situation de handicap afin de convenir des initiatives à prioriser et de mesurer les progrès accomplis.

### Engagements pour l'année 2020-2021

De mai 2020 à mai 2021, les Immeubles ont accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Moderniser les toilettes et les espaces extérieurs jugés prioritaires selon les besoins de la communauté universitaire et les résultats de l'analyse de l'accessibilité réalisée par le cabinet d'architecture Quadrangle entre 2015 et 2018.
- ✓ Améliorer l'accessibilité des salles de classe des pavillons Simard et Hagen.
- ✓ Modifier les comptoirs de service dans les endroits jugés prioritaires selon les besoins de la communauté universitaire et les résultats de l'analyse de l'accessibilité réalisée par le cabinet d'architecture Quadrangle entre 2015 et 2018.
- ✓ Installer des tables à pique-nique accessibles et ajouter d'autres bancs dans les espaces extérieurs jugés prioritaires selon les besoins de la communauté universitaire et les résultats de l'analyse de l'accessibilité réalisée par le cabinet d'architecture Quadrangle entre 2015 et 2018.
- ✓ Créer une carte en ligne qui montre les zones de construction et les détours accessibles.
- ✓ Concevoir un programme de réponse rapide pour les demandes d'accommodement des membres de la communauté universitaire.

### Engagements pour l'année 2019-2020 préalablement reportés

De mai 2020 à mai 2021, les Immeubles ont accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Moderniser et remplacer les plateformes élévatrices et les monte-escaliers pour les fauteuils roulants (projet terminé).

### Renseignements additionnels

Le 3 décembre 2020, Journée internationale des personnes handicapées, les Immeubles ont rencontré le Centre pour les étudiant-e-s ayant une incapacité pour discuter de plans d'accessibilité et d'initiatives prioritaires.

À l'été 2020, les Immeubles ont fourni les informations les plus récentes au BDP pour mettre à jour la carte interactive et accessible du campus.

Les plateformes élévatrices et les monte-escaliers pour les fauteuils roulants ont tous été modernisés et sont désormais contrôlés par la même clé. Les Immeubles explorent désormais la possibilité de remplacer celle-ci par un système de cartes d'accès.

L'équipe des Immeubles a retenu les services de la firme-conseil Adaptability Canada pour établir un plan quinquennal visant à rendre 40 bâtiments universitaires plus accessibles et plus inclusifs.

Grâce aux dispositions prises par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité de l'Ontario, l'Université a aussi tiré parti du programme de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen pour faire évaluer gratuitement quatre de ses immeubles.



# Bibliothèque

## Engagements pour l'année 2020-2021

De mai 2020 à mai 2021, la Bibliothèque a accompli des progrès quant aux engagements suivants :

- ✓ Mettre à jour les directives pour trouver des ouvrages en format accessible et soumettre une demande de format adapté ainsi que de l'information sur les technologies et les services mis à la disposition de la communauté universitaire en situation de handicap sur la page Web « Accessibilité » de la Bibliothèque. Un nouveau service de numérisation PDF sur demande a été introduit pendant la pandémie; celui-ci fait appel à la reconnaissance optique des caractères.
- ✓ Collaborer avec le Bureau des droits de la personne pour recevoir de la rétroaction des étudiantes et étudiants en situation de handicap qui utilisent la Bibliothèque (à l'aide de sondages, de groupes de discussion, d'entretiens individuels, etc.) et discuter avec des représentantes et représentants de la population étudiante en situation de handicap pour trouver les obstacles à l'accessibilité.
- ✓ Sensibiliser les membres du personnel de la Bibliothèque et du corps professoral aux principes de la conception universelle au moyen de formations et de présentations.
- ✓ Créer une formation en ligne sur les pratiques d'apprentissage inclusives que doivent adopter les employées et employés de la Bibliothèque qui fournissent des renseignements et des instructions aux membres de la communauté universitaire.
- ✓ Créer des mécanismes internes visant à réduire le nombre d'étapes nécessaires pour obtenir du matériel accessible et à rendre le processus le plus transparent possible.
- ✓ Travailler avec le Centre pour les étudiant.e.s ayant une incapacité du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa pour encourager la collaboration et le partage des connaissances en matière d'accessibilité à l'échelle du campus.
- ✓ Renforcer les communications avec les acteurs responsables de l'accessibilité sur le campus, y compris avec le SAEA et le SASS.

## Engagement pour l'année 2019-2020 reporté à 2021-2022

L'engagement ci-dessous a été reporté :

- ✓ Offrir des formations d'appoint aux employées et employés de la Bibliothèque sur les normes d'accessibilité dans les domaines du service à la clientèle et de la création de documents accessibles.
- ✓ Travailler en collaboration avec la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales et les facultés pour encourager les étudiantes et étudiants à soumettre leurs thèses en format accessible pour le dépôt numérique Recherche uO.

## Renseignements additionnels

La Bibliothèque a fait équipe avec le BDP et le SAEA pour offrir des ateliers en ligne sur les services qu'elle propose au corps professoral en lien avec les ressources pédagogiques accessibles. Elle a également publié des renseignements pour faciliter l'accès aux ouvrages pédagogiques accessibles à partir de la maison.

La Bibliothèque s'est aussi abonnée au service de demande de textes accessibles de HathiTrust et au Centre d'accès équitable aux bibliothèques pour faciliter l'accès aux ouvrages accessibles pour les membres de la communauté universitaire ayant un handicap perceptuel, une mesure découlant directement de la pandémie.

Une nouvelle salle de travail accessible a également été aménagée à la Bibliothèque de droit Brian Dickson; une porte munie d'une poignée à levier et d'une fenêtre a notamment été posée, les murs ont été repeints et l'éclairage a été retouché. Un ouvre-porte automatique sera installé sous peu.

## Partenaires

---

Le Bureau des droits de la personne remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au présent rapport.

- Service des approvisionnements : Monica Mendoza
- Ressources humaines : Marie Parish et Sophie Ménard
- Relations extérieures : Marie-Cline Renaud, Mélanie De La Chevrotière et Stephanie Jackson-MacKenzie (équipe des communications)
- Service de la protection : Dana Fleming et Luc Nadon
- Ressources : Marc-Antoine Joly, Geoffrey Frigon et Jodi Courchaine (Immeubles)
- Bibliothèque : Cecilia Tellis et Megan McMeekin
- Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) : Pascal Wickert et Alain Erdmer

Le Bureau des droits de la personne tient également à remercier les membres de la communauté universitaire qui, en prenant le temps de parler de leurs expériences et de formuler leurs recommandations, ont aidé l'Université dans son cheminement vers l'accessibilité.

# Annexe 1

## Commentaires des membres du Comité consultatif uOaccessible à propos du rapport

---

Juillet 13.2021

### Rapport d'étape sur l'accessibilité, Bureau des droits de la personne (mai 2020 à mai 2021)

Le Conseil remarque qu'aux pages 11 et 12 du rapport, on trouve des statistiques sur les formations prescrites par la LAPHO quant aux normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et le Code des droits de la personne. On n'y fait toutefois pas mention de la formation obligatoire sur les Normes d'accessibilité intégrées. Le Conseil aimerait que l'on fasse de la création de cette formation une priorité.

### Rapport 2020–2021 du Bureau des droits de la personne

Ce rapport fait ressortir l'impact de la pandémie sur la population étudiante et les autres membres de la communauté universitaire. On y mentionne notamment les obstacles additionnels auxquels se butent les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans leur nouvel environnement d'apprentissage en ligne. Or, le Conseil relève aussi que la transition à l'apprentissage en ligne n'est pas sans s'accompagner d'options plus inclusives et accessibles, options qu'il recommande de maintenir au-delà de la reprise des cours et des services en personne. Le Conseil suggère également au BDP de fournir à la communauté universitaire des principes directeurs ou des pratiques exemplaires pour veiller à ce que les pratiques inclusives adoptées pendant la pandémie demeurent en place à long terme (en continuant d'assurer une certaine flexibilité dans la prestation des cours et d'offrir des options virtuelles, par exemple).

Le Conseil suggère également au Bureau des droits de la personne de fournir plus de détails sur les demandes qu'il reçoit. Selon le rapport, un grand nombre d'entre elles seraient liées aux handicaps. Dans la mesure du possible, nous aimerions y voir une meilleure ventilation des données. Des détails pourraient notamment être fournis à propos du type de demandes de services touchant l'accessibilité ainsi que les plaintes qui sont liées à l'accessibilité des cours, des services sur le campus, etc.